Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251215-D25_203-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Séance du lundi 15 décembre 2025
Délibération D25-203

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres titulaires présents : 39
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 47

Secrétaire de séance : François Hamon

Étaient présents : **Carantec** : Nicole Ségalen-Hamon, Alban Le Roux **Garlan** : Joseph Irrien **Guerlesquin :** Eric Cloarec **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** : Jean-Marc Le Berr **Lannéanou** : Hervé Saint-Jalm **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Jean-René Péron **Locquénolé** : Francis Lebrault **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Yvon Laurans, Laëtitia Abily, David Guyomar, Nathalie Barnet, André Laurent, Jean-Charles Pouliquen, Marie Gallouédec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Nolwenn Malengreau **Plouégat-Guerrand** : Renaud de Clermont-Tonnerre **Plouégat-Moysan** : François Girotto **Plouézoc'h** : Brigitte Mel **Plougasnou** : Hervé Le Ruz **Plougonven** : Bernadette Auffret, Jean Laurent Hamon **Plouigneau** : Roger Héré **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel **Saint-Jean-du-Doigt** : Monique Nedellec **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, Martine Gireault, Marc Rousic **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Guimaëc** : Pierre Le Goff à François Hamon **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas à Jean-Marc Le Berr **Morlaix :** Sabine Duval-Arnould à Jean-Charles Pouliquen **Plougasnou** : Nathalie Bernard à Hervé Le Ruz **Plouigneau** : Joëlle Huon à Joseph Irrien, Odette Colas à Roger Héré **Plourin-lès-Morlaix** : Claude Poder à Morgane Bicrel **Taulé** : Gilles Creach à Aude Goarnisson.

Étaient absents excusés : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h **Plouigneau** : Johny Delépine **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski.

Convention de participation au projet OXYVIR 2

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°11 " Maîtriser la ressource en eau pour préserver notre territoire et le développer"

Rapporteur : Guy Pennec

Dans le prolongement du partenariat 2025 entre Morlaix Communauté et le Comité Régional de la Conchyliculture au programme OXYVIR 2, il est proposé de reconduire la convention sur le sujet pour une seconde année.

Le CRC Bretagne Nord souhaite poursuivre son étape opérationnelle en Baie de Morlaix durant la période propice aux épidémies de gastro-entérites (novembre à avril). Ainsi par l'analyse de

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251215-D25_203-DE

prélèvements périodiques dans la chair des huîtres, de pouvoir confirmer que les virus bactériens (qui s'attaquent aux bactéries) «phages ARN F» permettent d'estimer la présence de norovirus infectieux dans les huîtres.

Le CRC Bretagne Nord a confirmé les 6 points de mesure retenus en 2025 dont 2 en Rade de Morlaix (« Dourduff » et « Pen al Lann »).
L'objet du programme 2026 qui va être lancé en novembre 2025 est de faire les analyses suivantes, sur les huîtres, dans les zones de production :

- **E. coli** : indicateur « officiel » de la contamination fécale ;
- **Génome et quantification de NoV I et II** : détection de traces de NoV, sans indication de son infectiosité (virus actif ou non, capable ou non de se multiplier) ;
- **Génome et quantification de phage de groupe II** : idem ;
- **Bactériophage infectieux quantitatif** : virus actif, capable de se multiplier.

Une nouvelle sollicitation pour une participation financière à ces deux points de suivi, « Dourduff » et « Pen al Lann », pour l'année 2025-2026 a été reçue par courrier. Le budget prévisionnel global de 40 000 € est actuellement financé à hauteur de 50 % (Région Bretagne et autofinancement CRC), 20 000 € resteraient à financer entre An Dour, Morlaix Communauté et le Conseil Départemental du Finistère (voir tableau ci-dessous). Pour information le coût estimé 2024/2025 pour Morlaix Communauté était de 7 500€ pour un réalisé de 6 093€.

Point de suivi	Budget maximum	Région Bretagne	Auto-financement	Reste à financer	Co-financeurs potentiels
Morlaix amont « Dourduff »	≃ 20 000 €	30% ≃ 6 000 €	20% ≃ 4 000€	50% ≃ 10 000€	Morlaix Communauté, An Dour, Conseil Départemental du Finistère
Morlaix Aval « Pen al Lann »	≃ 20 000 €	30 % ≃ 6 000 €	20% ≃ 4 000 €	50% ≃ 10 000€	
Total	**≃ 40 000 €**	**30% ≃ 12 000 €**	**20% ≃ 8 000 €**	**50% ≃ 20 000 €**	

Morlaix Communauté a un réel intérêt à continuer à s'inscrire dans cette étude et ainsi de disposer des résultats de ces analyses dans le cadre de l'étude du profil de vulnérabilité des eaux littorales. Cela pourra permettre de mieux connaître le fonctionnement et la propagation du Norovirus, d'établir en corrélation à des recherches dans les eaux brutes et enfin de permettre de consolider une méthode prédictive de contamination.

Il est proposé d'établir une convention financière entre le CRC Bretagne Nord et Morlaix Communauté pour le soutien au projet OXYVIR 2 sur la base d'une participation financière à hauteur de 7500 € pour les deux points situés en Rade de Morlaix ;

Vu le passage en Commission Eau - Biodiversité du 26 novembre 2025 ;

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **d'approuver la convention de participation,**
- **d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de participation avec le CRC Bretagne Nord.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,
François Hamon

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BAIE DE MORLAIX